



## Conseil d'Administration

Date 10/11/2008

Auteur

Référence LFP.PV.CA.2008.10.31

Réunion du	31/10/2008
Président	Frédéric THIRIEZ

Présents	MM. Jean-Michel AULAS, Bernard CAIAZZO, Jean-Pierre CAILLOT, Maurice COHEN, Pape DIOUF, Raymond DOMENECH, Jean-Pierre ESCALETES, Thierry GOMEZ, Michel HIDALGO, Jean-Pierre HUREAU, Sylvain KASTENDEUCH, Philippe LEDUC, Henri LEGARDA, Jean-Pierre LOUVEL, Joël MULLER, Laurent NICOLLIN, Philippe PIAT, Patrick RAZUREL, Frédéric de SAINT-SERNIN, Michel SEYDOUX, Laurent VALLEE, Jean VERBEKE
Excusés	MM. Jean-Pierre DENIS, Jean FOURNET-FAYARD, Gérard HOULLIER, Pierre REPELLINI, Pierre ROCHCONGAR, Olivier SADRAN, Claude SIMONET
Assistent	MM. Jean-Pierre HUGUES, Jacques THEBAULT, Jacques LAMBERT Mme Françoise MARCHAND

### Sommaire

1. Adoption du procès-verbal du CA du 3 octobre 2008 .....2
2. Conseil stratégique de l'UEFA .....2
3. Arbitrage à cinq.....2
4. Paris en ligne .....2
5. Convention LFP-FFF .....3
6. Renouvellement des commissions et des représentations de la LFP .....3
7. Réforme des statuts de la LFP.....3

## 1. Adoption du procès-verbal du CA du 3 octobre 2008

---

Le Conseil,

adopte le procès-verbal de la réunion tenue par le Conseil d'Administration le 3 octobre 2008.

## 2. Conseil stratégique de l'UEFA

---

Le Président de la LFP,

suite au Conseil Stratégique de l'UEFA du 27 octobre,

souligne l'avancée des projets portés par le football français au niveau européen, fait ainsi état des travaux menés par l'Union Européenne sous la présidence française, l'UEFA et la FIFA sur la protection de la formation et des jeunes joueurs, la règle des joueurs formés localement, celle du 6+5 et la création d'une DNCG Européenne.

## 3. Arbitrage à cinq

---

Frédéric Thiriez,

présente les premiers tests très encourageants de l'arbitrage à cinq menés par l'UEFA en Slovénie puis en Hongrie. Selon Michel Platini, ce mode d'arbitrage comporte deux principaux avantages : un effet dissuasif sur le comportement des joueurs dans la surface de réparation et une meilleure disponibilité des arbitres assistants qui peuvent se concentrer sur la ligne du hors-jeu. Le prochain essai aura lieu à Chypre du 22 au 27 novembre. Une délégation de la Task-force sur l'arbitrage sera présente à cette occasion.

Le Président de la Ligue,

rappelle également que l'arbitrage à cinq est complémentaire de l'arbitrage vidéo car s'il permettait d'améliorer la lutte contre la tricherie, il ne règle pas le problème du franchissement de la ligne de but par le ballon.

## 4. Paris en ligne

---

Jean-Pierre Hugues, Directeur Général de la LFP,

fait le point sur l'ouverture du marché des paris en ligne et indique notamment que le sujet évolue dans le sens de la reconnaissance du droit d'exploitation des organisateurs sur leurs compétitions.

## 5. Convention LFP-FFF

---

Jean-Pierre Hugues,

présente aux membres du Conseil d'Administration, le projet de convention entre la Ligue et la Fédération en vue de son adoption le 14 novembre prochain par l'Assemblée Générale de la LFP, puis le 13 décembre prochain par l'Assemblée Générale de la FFF.

Ce projet inclut le protocole financier FFF/LFP pour les saisons 2008/2009 et 2009/2010 dont les principes ont été actés lors du Conseil d'Administration du 23 mai 2008.

## 6. Renouvellement des commissions et des représentations de la LFP

---

Jean-Pierre Hugues,

informe les membres du Conseil que la LFP a l'obligation de procéder au renouvellement de ses commissions et de ses représentants au sein des instances de la Fédération d'ici la fin de l'année. Les représentants du monde professionnel au Conseil Fédéral devront être désignés le 22 novembre 2008 au plus tard. Les membres des Commissions de la LFP devront être nommés avant le 12 décembre 2008. Les représentants de la LFP au sein des Commissions de la FFF devront être désignés avant le 31 décembre 2008.

## 7. Réforme des statuts de la LFP

---

Le Conseil,

prend connaissance du projet de réforme statutaire de la LFP ayant pour objectif de délimiter un domaine réservé économique qui sera défini par un règlement intérieur.

Sur les questions relevant de ce domaine réservé, un système de votes pondérés sera mis en place. Un travail d'approfondissement et de rédaction complémentaire sera entrepris en vue du Conseil d'Administration du 14 novembre et de l'Assemblée Générale qui suivra.

**Le Président**  
**Frédéric THIRIEZ**

**Le Directeur Général**  
**Jean-Pierre HUGUES**